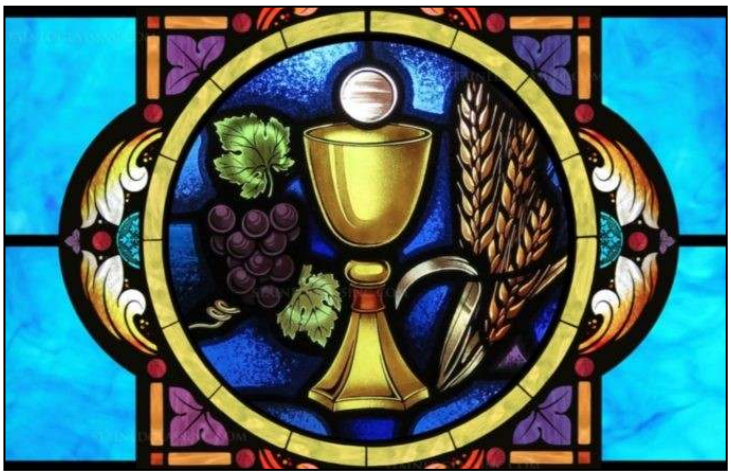
FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

BULLETIN SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

N° 210 Août-Septembre 2021

La tempête s'abat encore sur la messe



Ouvrons notre catéchisme et voyons comment l'Eglise définit la sainte messe. Attention, c'est dense et ciselé : *« La messe est un sacrifice dans lequel Jésus-Christ offre à son Père, par le ministère des prêtres, son Corps et son Sang, sous les apparences (ou les espèces) du pain et du vin, pour représenter et continuer (sacramentellement, c'est-à-dire symboliquement et pourtant vraiment, réellement et efficacement) le Sacrifice de la Croix ».*

La messe est donc un sacrifice sacramentel. A l'autel, Jésus est mystérieusement (ou sacramentellement) présent, et c'est bien lui qui agit. Le prêtre n'est que son instrument. La transsubstantiation du pain en son Corps livré et du vin en son Sang versé représente sa mise à mort sanglante et cruelle sur la croix pour notre salut et la rémission de tous nos péchés. Mais bien sûr le Christ ne souffre plus et ne meurt plus ! Il est donc là plein de gloire et de majesté divines, quoique caché sous le voile des espèces ou du sacrement, c'est-à-dire du symbole (ou du signe) qui réalise ce qu'il signifie.

Présence réelle, et pourtant sans contact. Présence réelle, mais non physique, présence sacramentelle, ou « par mode de substance ». Jésus ressuscité, plein de gloire divine et même humaine puisque sa sainte humanité est irradiée de splendeur éternelle, nous convoque à sa passion et à sa mort pour nous en appliquer les mérites. C'est Lui qui célèbre la messe, Prêtre resplendissant, sous le voile du sacrement de l'ordre : cette humanité du prêtre qui lui est consacrée et Lui sert d'instrument. Lui est le Souverain Prêtre. C'est Lui aussi qui est la Victime immaculée, sous le voile des saintes espèces ou des apparences du pain et du vin qui n'y sont plus, et qui « enveloppent » désormais en même temps qu'elles les masquent, les substances de son Corps et de son Sang. Et puisque Jésus est ressuscité, maintenant et pour toujours, définitivement vivant dans le Ciel, celui qui communie sous les espèces du pain ou du vin reçoit Jésus tout entier, son Corps et son Sang unis à son Âme, son humanité tout entière unie aussi à sa divinité : c'est ce que l'Eglise appelle la concomitance.

A l'autel pendant la messe, et au tabernacle nuit et jour, Jésus est donc là, agissant pour l'Eglise tout entière et pour chacun de nous. Resplendissant de lumière et de clarté, revêtu de puissance et de gloire. Même si cet éclat nous est caché, il est bien là. Splendeur de l'Eucharistie,

SOMMAIRE

Pages 1 à 3 - Éditorial
par M. l'abbé Bruno LAJOINIE

Pages 3 et 4 - Brèves et carnet paroissial

Page 5 - Chronique de l'école
par M. l'abbé Sébastien CARTIER

Jésus caché, Jésus « masqué » pourrait-on dire, se donne à ceux qui s'offrent à son amour, Lui font dans la foi vive de leur baptême l'offrande généreuse de leur intelligence et de tout leur être. Nous sommes à Vous Seigneur Jésus, Vous êtes notre Roi et notre seul Seigneur.

On comprend dès lors que le diable se déchaîne contre la messe et qu'il cherche par tous les moyens à nous séparer du Christ, Prêtre splendide et Victime splendide. Il y a peu, les autorités civiles ont même interdit la célébration publique de la messe. En cela elles ont commis un stupéfiant, scandaleux et historique abus de pouvoir. Au mois de juillet, le Souverain Pontife lui-même a indiqué vouloir œuvrer à l'effacement de la messe traditionnelle au profit de la liturgie réformée, la nouvelle messe de Paul VI dont le rite diminue considérablement l'expression du rôle ministériel du prêtre, de la présence réelle de Jésus, et de la réalité du sacrifice propitiatoire ou expiatoire pour nos péchés. Autre abus de pouvoir, beaucoup plus grave encore que le précédent. Ces assauts du diable contre l'Eglise du Christ, *ad extra* et *ad intra*, quoique scandaleux, ne sont pas en soi si surprenants, puisque Satan est l'adversaire de nos âmes et donc de la messe qui nous sauve si nous y assistons avec foi et dévotion. Oui, la messe c'est Jésus qui agit au milieu de nous, honorant sa promesse de rester avec nous jusqu'à la fin *(« Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde »* S. Matthieu, 28, v. 20). Au tabernacle, la sainte Hostie, glorieuse, continue d'irradier toute l'Eglise et chacun de nous de sa force et de son éclat divins. Alors, que le pape lui-même détourne les fidèles de la messe latine, n'est-ce pas un coup de maître de Satan ? Mystère d'iniquité.

Tout au long de l'histoire de l'Eglise en tout cas, et tout au long de chacune de nos vies, la messe est notre rempart contre le diable. Voyez comment l'annonçait le saint Roi David, transporté de joie divine : *« Vous dressez devant moi une table, en face de mes adversaires ; vous oignez d'huile ma tête, et ma coupe déborde »* (Ps. 22, v. 5).

Cette table, c'est Jésus-hostie, la sainte table, le banquet eucharistique. Il est notre forteresse imprenable, pour peu que nous fassions tout pour répondre à sa grâce et pour œuvrer à détruire tout ce qui en nous pourrait lui faire obstacle. Cette grâce, l'Eglise nous enseigne clairement qu'elle s'obtient par la prière et la réception des sacrements. Soyons donc vigilants pour que rien ne s'oppose dans nos vies à la prière et à la réception des sacrements. L'occasion prochaine et volontaire du péché, c'est-à-dire la complaisance vis-à-vis d'une situation où la fidélité à Dieu est impossible, constitue un obstacle à la grâce de Jésus-Christ : tout chrétien se doit de la bannir, et de la fuir de toutes ses forces.

Et puis l'huile : Jésus répand sur nous sa grâce odorante et fortifiante. On n'a jamais produit un parfum pareil ou une huile essentielle comme celle-là. Jésus est notre remède, notre force, notre vie, notre passeport d'éternité, notre « viatique » qui nous accompagne jusqu'au jugement et à la vie éternelle. Voyez l'*Ave verum,* composé par S. Thomas d'Aquin :

« Je vous salue, Ô vrai Corps né de la Vierge Marie,
Qui avez vraiment souffert, et avez été immolé sur la croix pour l'homme,
Et dont le côté percé versa de l'eau et du sang.
Soyez pour nous un avant-goût du ciel dans l'épreuve de la mort.
Ô Jésus si doux ! Ô Jésus si bon !
Ô Jésus, Fils de Marie ! »



Détail de l'Agneau mystique. L'Adoration de l'Agneau mystique ou Autel de Gand, achevé en 1432, est un polyptyque peint sur bois, un chef-d'œuvre de la peinture des primitifs flamands. Il est dû aux frères Jan et Hubert van Eyck.

Les âmes eucharistiques vivent et meurent pleines de confiance en ce Jésus ressuscité, vainqueur de la mort et de toutes ses angoisses. Comment donc être une âme eucharistique dans un temps de ténèbres où tout l'enfer est déchaîné contre la sainte Eucharistie ? En mettant la dévotion eucharistique au centre de notre vie. Ne manquons jamais la messe (traditionnelle !) le dimanche. Le Seigneur nous en fait un commandement (3ème commandement de Dieu, 1er commandement de l'Eglise), et manquer la messe par sa faute est un péché mortel. Veillons aussi à arriver bien à l'heure, soit dix ou quinze minutes à l'avance.

Assistons à la messe en semaine dès que nous pouvons, particulièrement

pour les fêtes, les premiers vendredis et samedis du mois. Prenons goût à la prière d'adoration eucharistique dans l'église, notamment au moment du chapelet, du salut ou des vêpres. Ouvrons les livres de prière qui nourrissent notre dévotion et l'appuient sur une doctrine solide, faisons notre possible pour suivre conférences et catéchismes. Enfin, unissons nos sacrifices (dans la joie comme dans la peine) à celui qui leur donne tout leur sens et leur valeur pour le Ciel, le divin Sacrifice de la Croix avec lequel celui de la messe ne fait qu'un puisqu'il en est la parfaite figure commémorative ou image représentative, comme l'ont enseigné S. Thomas d'Aquin et le saint Concile de Trente.

Cela demande un effort ? Nous en aurons tout le mérite. A l'heure des tempêtes le bon Dieu reconnaît les siens, et se laisse toucher par l'investissement de ses enfants qui s'en remettent à Lui sans compter beaucoup ni leur temps, ni la distance kilométrique, ni la dépense.

En cette rentrée que chacun s'examine et voie ce qu'il peut faire de plus cette année pour le règne de Jésus-hostie, pour concourir plus efficacement à la gloire de son culte. Vive le Christ-Roi ! A lui nos vies et notre service. Il est la première cause à servir, et la plus urgente : *« Vous avez toujours les pauvres avec vous, mais moi vous ne m'avez pas toujours »* (S. Jean 12, v. 8).

Que notre sacrifice de prêtres et de fidèles de la Fraternité Saint-Pie X soit tout offert à la gloire de Dieu et nous obtienne la grâce de saintes vocations. Elles donneront au Christ la gloire de célébrer la sainte messe, et donc de poursuivre sa moisson.

Enfin merci mon Dieu d'avoir suscité S. Pie X, puis Mgr Lefebvre et la Fraternité Saint-Pie X. La prudence de ces saints pontifes éclaire celle des supérieurs de la Fraternité 30 ans après le rappel à Dieu de son fondateur. Sans doute la Fraternité avance-t-elle toujours isolée, sans reconnaissance canonique, et c'est injuste, et nous ne pouvons que le déplorer pour l'Eglise tout entière. Mais au moins sa fidélité est sauve et les âmes peuvent aller à elle librement, sans être inquiétées ni dans leur foi ni dans l'expression liturgique de leur foi, ce qui n'est pas le cas des membres et des fidèles des communautés attachées (pas toujours exclusivement) aux formes de la tradition mais qui ont accepté le concile Vatican II : *« Nous réaffirmons,* écrivent leurs supérieurs ce 31 août, *notre adhésion au magistère (y compris à celui de Vatican II et à ce qui suit) selon la doctrine catholique de l'assentiment qui lui est dû (cf. notamment Lumen Gentium, n° 25, et Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 891 et 892) comme le prouvent les nombreuses études et thèses de doctorat faites par plusieurs d'entre nous depuis 33 ans. Grâce à Dieu donc, nous continuerons à célébrer la sainte messe sans être inquiétés par ce Motu proprio, et nous continuerons d'enseigner la foi catholique de toujours. Que Dieu nous garde dans cette heureuse fidélité ! »*

Qui ne voit l'inquiétude qui a suscité ce texte, signé par 12 supérieurs de communautés ? Il en est tout entier l'expression. ■

abbé Bruno LAJOINIE

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Doriane DESLANDES le samedi 26 juin 2021
Maximilien MAUGENDRE le vendredi 02 juillet 2021
Martin DOUDET le dimanche 25 juillet 2021
Héléna LEBRET le dimanche 22 août 2021
Lancelot BERTIN le dimanche 22 août 2021

Ont fait leur première communion

Clément JACQUESSON le dimanche 27 juin 2021
Doriane LOKAJ le samedi 03 juillet 2021
Joshua ARGENTIN le dimanche 04 juillet 2021
Kelly GABOR le dimanche 04 juillet 2021
Kim JAMET le dimanche 04 juillet 2021
Charles LÉGER le dimanche 05 septembre 2021
Jacques OUALI le dimanche 05 septembre 2021
Alicia TURCO le dimanche 05 septembre 2021

Ont contracté mariage devant l'Eglise

Christophe LOKAJ avec Doriane DESLANDES le samedi 26 juin 2021
Jean-Charles DANIEL avec Amélie ROUAULT le samedi 31 juillet 2021

Ont été honorées de la sépulture ecclésiastique

Marie-Claude JOLY, 71 ans, le mercredi 07 juillet 2021
Odette ANCQUETIL, 99 ans, le jeudi 08 juillet 2021

La bulle *Quo primum tempore* du pape Saint Pie V

Nous sommes heureux de publier ici le texte intégral de la Bulle Quo primum tempore *du pape S. Pie V. Par son autorité souveraine, il y canonise définitivement la sainte messe latine qui nous vient directement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, fidèlement transmise par les Apôtres et les saints papes, notamment S. Grégoire le Grand (590-604). La paternité chaleureuse et forte de S. Pie V nous console de la méchanceté de Traditionis Custodes, et de la lettre explicative qui l'accompagne (16 juillet 2021). Elle nous conforte dans notre foi.*

Ab. L.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 14 juillet 1570
Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour Mémoire à la Postérité.

Dès le premier instant **(Quo primum tempore)** de Notre élévation au sommet de la Hiérarchie apostolique, Nous avons tourné avec amour Notre esprit et Nos forces et dirigé toutes Nos pensées vers ce qui était de nature à conserver la pureté du culte de l'Église, et, avec l'aide de Dieu Lui-même, Nous nous sommes efforcé de le réaliser en plénitude, en y apportant tout Notre soin.

Comme parmi d'autres décisions du saint Concile de Trente, il nous incombait de décider de l'édition et de la réforme des livres sacrés, le Catéchisme, le Bréviaire et le Missel ; après avoir déjà, grâce à Dieu, édité le Catéchisme pour l'instruction du peuple, et pour qu'à Dieu soient rendues les louanges qui Lui sont dues, corrigé complètement le Bréviaire, pour que le Missel répondît au Bréviaire, ce qui est convenable et normal puisqu'il sied qu'il n'y ait dans l'Église de Dieu qu'une seule façon de psalmodier et un seul rite pour célébrer la Messe, il Nous apparaissait désormais nécessaire de penser le plus tôt possible à ce qui restait à faire dans ce domaine, à savoir : éditer le Missel lui-même.

C'est pourquoi Nous avons estimé devoir confier cette charge à des savants choisis ; et, de fait, ce sont eux qui, après avoir soigneusement rassemblé tous les manuscrits, non seulement les anciens de Notre Bibliothèque Vaticane, mais aussi d'autres recherchés de tous les côtés, corrigés et exempts d'altération, ainsi que les décisions des Anciens et les écrits d'auteurs estimés qui nous ont laissé des documents relatifs à l'organisation de ces mêmes rites, ont rétabli le Missel lui-même conformément à la règle antique et aux rites des Saints-Pères.

Une fois celui-ci révisé et corrigé, après mûre réflexion, afin que tous profitent de cette disposition et du travail que Nous avons entrepris, Nous avons ordonné qu'il fût imprimé à Rome le plus tôt possible, et qu'une fois imprimé, il fût publié, afin que les prêtres sachent quelles prières ils doivent utiliser, quels sont les rites et quelles sont les cérémonies qu'ils doivent conserver dorénavant dans la célébration des Messes.

Pour que tous accueillent partout et observent ce qui leur a été transmis par l'Église romaine, Mère et Maîtresse de toutes les autres Églises, et pour que par la suite et dans les temps à venir dans toutes les églises, patriarcales, cathédrales, collégiales et paroissiales de toutes les provinces de la Chrétienté, séculières ou de n'importe quels Ordres monastiques, tant d'hommes que de femmes, même d'Ordres militaires réguliers, et dans les églises et chapelles sans charge d'âmes dans lesquelles la célébration de la messe conventuelle à haute voix avec le Chœur, ou à voix basse selon le rite de l'Église romaine est de coutume ou d'obligation, on ne chante ou ne récite d'autres formules que celle conforme au Missel que Nous avons publié, même si ces églises ont obtenu une dispense quelconque, par un indult du Siège Apostolique, par le fait d'une coutume, d'un privilège ou même d'un serment, ou par une confirmation apostolique, ou sont dotées d'autres permissions quelconques ; à moins que depuis la première institution approuvée par le Siège Apostolique ou en vertu de la coutume, cette dernière ou l'institution elle-même aient été observées dans ces mêmes églises depuis deux cents ans au moins, d'une façon continue, pour la célébration des messes. Dans ce cas, Nous ne supprimons aucunement à ces églises leur institution ou coutume de célébrer la messe ; mais si ce Missel que Nous avons fait publier leur plaisait davantage, de l'avis de l'Évêque ou du Prélat, ou de l'ensemble

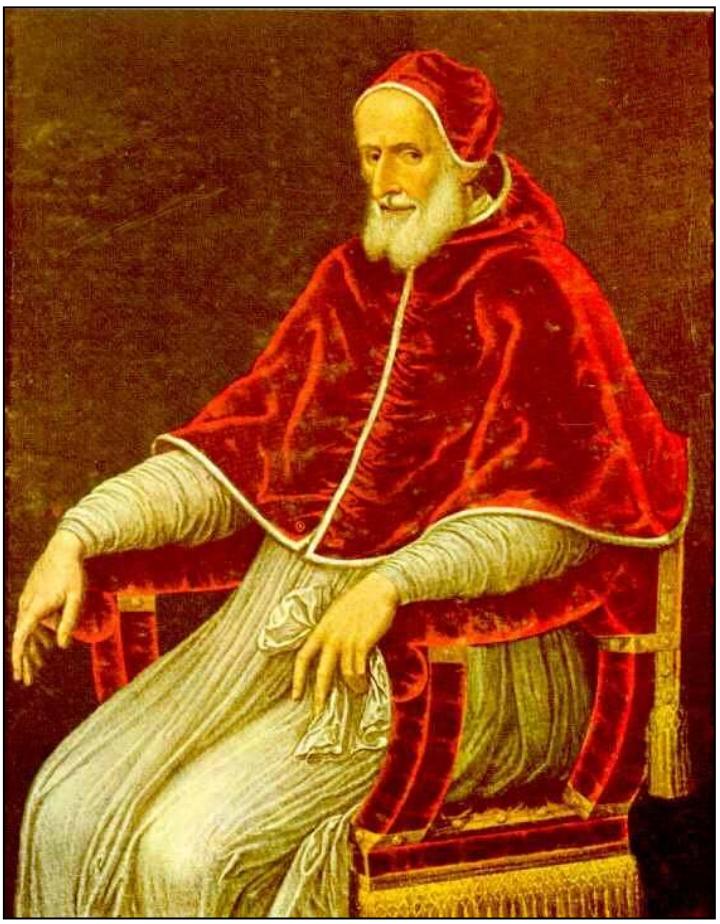
du Chapitre, Nous permettons que, sans que quoi que ce soit y fasse obstacle, elles puissent célébrer la messe suivant celui-ci.

Par Notre présente constitution, qui est valable à perpétuité, Nous avons décidé et Nous ordonnons, sous peine de Notre malédiction, que pour toutes les autres églises précitées l'usage de leurs missels propres soit retiré et absolument et totalement rejeté, et que jamais rien ne soit ajouté, retranché ou modifié à Notre missel, que nous venons d'éditer.

Nous avons décidé rigoureusement pour l'ensemble et pour chacune des églises énumérées ci-dessus, pour les Patriarches, les Administrateurs et pour toutes autres personnes revêtues de quelque dignité ecclésiastique, fussent-ils même Cardinaux de la Sainte Église romaine ou eussent-ils tout autre grade ou prééminence quelconque, qu'ils devront, en vertu de la sainte obéissance, abandonner à l'avenir et rejeter entièrement tous les autres principes et rites, si anciens soient-ils, provenant des autres missels dont ils avaient jusqu'ici l'habitude de se servir, et qu'ils devront chanter ou dire la Messe suivant le rite, la manière et la règle que Nous enseignons par ce Missel et qu'ils ne pourront se permettre d'ajouter, dans la célébration de la Messe, d'autres cérémonies ou de réciter d'autres prières que celles contenues dans ce Missel.

Et même par les dispositions des présentes et au nom de notre autorité apostolique, ***Nous concédons et accordons que ce même missel pourra être suivi en totalité dans la messe chantée ou lue, dans quelque église que ce soit, sans aucun scrupule de conscience et sans encourir aucune punition, condamnation ou censure, et qu'on pourra valablement l'utiliser librement et licitement, et cela à perpétuité.***

Et, d'une façon analogue, Nous avons décidé et déclarons que les supérieurs, administrateurs, chapelains et autres prêtres de quelque nom qu'ils seront désignés, ou les religieux de n'importe quel ordre, ne peuvent être tenus de célébrer la messe autrement que nous l'avons fixée, et ***que jamais et en aucun temps qui que ce soit ne pourra les contraindre et les forcer à laisser ce missel ou à abroger la présente instruction ou la modifier, mais qu'elle demeurera toujours en vigueur et valide,*** dans toute sa force, nonobstant les décisions antérieures et les constitutions et ordonnances apostoliques, et les constitutions générales ou spéciales émanant de conciles provinciaux et généraux, pas plus que l'usage des églises précitées confirmé par une prescription très ancienne et immémoriale, mais ne remontant pas à plus de deux cents ans, ni les décisions ou coutumes contraires, quelles qu'elles soient.



Antonio Michele Ghislieri (17 janvier 1504 à Bosco Marengo dans le Piémont – 1er mai 1572 à Rome) fut le 225e pape de l'Eglise catholique de 1566 à 1572, sous le nom de Pie V. Il fut canonisé en 1712.

Nous voulons, au contraire, et Nous le décrétons avec la même autorité, qu'après la publication de Notre présente Constitution, ainsi que du Missel, tous les prêtres qui sont présents dans la Curie romaine soient tenus de chanter ou de dire la Messe selon ce Missel dans un délai d'un mois : ceux qui sont de ce côté des Alpes, au bout de trois mois : et enfin, ceux qui habitent de l'autre côté des montagnes, au

bout de six mois ou dès que celui-ci leur sera offert à acheter.

Et pour qu'en tout lieu de la Terre il soit conservé sans corruption et exempt de fautes et d'erreurs, Nous interdisons par Notre autorité apostolique et par le contenu d'instructions semblables à la présente, à tous les imprimeurs domiciliés dans le domaine soumis directement ou indirectement à Notre autorité et à la sainte Église romaine, sous peine de confiscation des livres et d'une amende de deux cents ducats d'or à payer au Trésor Apostolique, et aux autres, domiciliés en quelque lieu du monde, sous peine d'excommunication et d'autres sanctions en Notre pouvoir, de se permettre en aucune manière ou de s'arroger le droit de l'imprimer ou de l'offrir, ou de l'accepter sans Notre permission ou une permission spéciale d'un Commissaire Apostolique qui doit être chargé par Nous de ce soin, et sans que ce Commissaire n'ait comparé avec le Missel imprimé à Rome, suivant la grande impression, un original destiné au même imprimeur pour lui servir de modèle pour ceux que ledit imprimeur doit imprimer, ni sans qu'on n'ait préalablement bien établi qu'il concorde avec ledit Missel et ne présente absolument aucune divergence par rapport à celui-ci.

Cependant, comme il serait difficile de transmettre la présente lettre en tous lieux de la Chrétienté et de la porter tout de suite à la connaissance de tous, Nous ordonnons de la publier et de l'afficher, suivant l'usage, à la Basilique du Prince des Apôtres et à la Chancellerie Apostolique, ainsi que sur le Champ de Flore, et d'imprimer aussi des exemplaires de cette même lettre signés de la main d'un notaire public et munis du sceau d'une personnalité revêtue d'une dignité ecclésiastique, auxquels on devra partout, chez tous les peuples et en tous lieux, accorder la même confiance absolument exempte de doute que si l'on montrait ou exposait la présente.

Qu'absolument personne, donc, ne puisse déroger à cette page qui exprime Notre permission, Notre décision, Notre ordonnance, Notre commandement, Notre précepte, Notre concession, Notre indult, Notre déclaration, Notre décret et Notre interdiction, ou n'ose témérairement aller à l'encontre de ses dispositions. Si cependant quelqu'un se permettait une telle altération, qu'il sache qu'il encourrait l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an mil cinq cent soixante dix de l'Incarnation du Seigneur, la veille des Ides de Juillet, en la cinquième année de Notre Pontificat.

Pie V, Pape

Sous la bonne garde de l'Immaculée

Pendant qu'au Saint Siège la crise continue à produire ses effets délétères, comme l'atteste le Motu proprio *Traditionis Custodes* et la lettre explicative qui l'accompagne, tous deux signés du pape en date du 16 juillet 2021, nous continuons à transmettre et à donner à toutes les âmes de bonne volonté qui les réclament l'enseignement de la foi catholique, l'administration des sacrements avec la préparation spirituelle qu'elle exige, et nous allons continuer de prier bien sûr. Surtout, veillons à vivre de la foi, car à quoi bon transmettre ce dont on ne vivrait pas ? Si notre témoignage est véridique, c'est bien sûr d'abord parce que nous nous appuyons sur le fait de la Révélation, mais c'est aussi parce que nous vivons ce que nous professons. Nous en vivons par la prière, par l'étude de notre foi, par la poursuite du règne social du Christ dans toutes nos journées : honnêteté, justice, politesse, respect de notre prochain, sens de la parole donnée, sens du service, sens du bien commun, défense de la civilisation chrétienne chacun dans son domaine de compétence et selon son pouvoir. Voyez S. Pierre dans sa première épître (ch. 2, v.12) :

« Bien-aimés, je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs sur la terre, à vous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme. Ayez au milieu des païens une bonne conduite, afin que, là même où ils vous calomnient comme si vous étiez des malfaiteurs, ils remarquent vos bonnes œuvres, et glorifient Dieu, au jour où il les visitera ».

Plus encore, si nous nous plaçons vraiment nous sa conduite, la sainte Vierge Marie nous guide dans notre apostolat et garantit notre fidélité. Comment vivre loin de Dieu quand on récite assidûment son chapelet chaque jour, quand on porte la Médaille miraculeuse ou le scapulaire de N-D du Mont Carmel ? Face à tant de confusion et de ruines dans l'Eglise et dans la société civile, comment ne pas s'en remettre à elle et lui confier les décisions graves que nous devons prendre pour la santé de nos âmes d'abord, et celle de nos corps ensuite ? Pour nous, et pour ceux dont nous avons la charge de par Dieu ?

Voyez comment saint Pie X nous enseigne dans son encyclique mariale *Ad diem illum* (2 février 1904, on est au tout début du pontificat) :

« Qu'il appartienne à la Vierge, surtout à elle, de conduire à la connaissance de Jésus, c'est de quoi l'on ne peut douter, si l'on considère, entre autres choses, que, seule au monde, elle a eu avec lui, dans une communauté de toit et dans une familiarité intime de trente années, ces relations étroites qui sont de mise entre une mère et son fils. Les admirables mystères de la naissance et de l'enfance de Jésus, ceux notamment qui se rapportent à son incarnation, principe et fondement de notre foi, à qui ont-ils été plus amplement dévoilés qu'à sa Mère ? Elle conservait et repassait dans son cœur ce qu'elle avait vu de ses actes à Bethléem, ce qu'elle en avait vu à Jérusalem dans le temple ; mais initiée encore à ses conseils et aux desseins secrets de sa volonté, elle a vécu, doit-on dire, la vie même de son Fils. Non, personne au monde comme elle n'a connu à fond Jésus ; personne n'est meilleur maître et meilleur guide pour faire connaître Jésus.



Toujours le tryptyque des frères Van Eyck. La Vierge Immaculée y est en prière, couronnée de roses et de lys. Comme souvent, elle est vêtue de bleu, couleur de la foi, sur du rouge (apparent ici au bras), couleur de la charité.

Il suit de là, et Nous l'avons déjà insinué, que personne ne la vaut, non plus, pour unir les hommes à Jésus. Si, en effet, selon la doctrine du divin Maître, "la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ" (S. Jean, 17, v. 3) : comme nous parvenons par Marie à la connaissance de Jésus-Christ, par elle aussi, il nous est plus facile d'acquérir la vie dont il est le principe et la source.

Avec quelle rage, avec quelle frénésie n'attaque-t-on pas aujourd'hui Jésus-Christ et la religion qu'il a fondée ! Quel danger donc pour un grand nombre, danger actuel et pressant, de se laisser entraîner aux envahissements de l'erreur et de perdre la foi ! C'est pourquoi *« que celui qui pense être debout prenne garde de tomber »* (I Cor. 10, v. 12). Mais que tous aussi adressent à Dieu, avec l'appui de la Vierge, d'humbles et instantes prières, afin qu'il ramène au chemin de la vérité ceux qui ont eu le malheur de s'en écarter. Car Nous savons d'expérience que la prière qui jaillit de la charité et qui s'appuie sur l'intercession de Marie n'a jamais été vaine.

Assurément, il n'y a pas à attendre que les attaques contre l'Eglise cessent jamais : « car il est nécessaire que des hérésies se produisent, afin que les âmes de foi éprouvée soient manifestées parmi vous » (I Cor. 11, v. 19). Mais la Vierge ne laissera pas, de son côté, de nous soutenir dans nos épreuves, si dures soient-elles, et de poursuivre la lutte qu'elle a engagée dès sa conception, en sorte que quotidiennement nous pourrons répéter cette parole : « Aujourd'hui a été brisée par elle la tête de l'antique serpent » (Office de l'Immaculée Conception, 2èmes vêpres). »

Il n'y a pas de temps à perdre. Nul ne sait ni le jour, ni l'heure. Et pour la France, la prochaine échéance connue est l'élection présidentielle, soit dans sept mois. Faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le règne du Christ, c'est notre mission. Notre rayonnement dans ce sens sera ce que sera notre prière, et spécialement notre prière mariale.■

abbé Bruno LAJOINIE

Catéchismes et doctrine approfondie

Conférences pour adultes le mardi de 19h15 à 20h30, 1er thème : la messe, son mystère (abbé Lajoinie)

Doctrine approfondie pour adolescents le mercredi de 16h45 à 17h45 (abbé Lajoinie)

Catéchisme pour adultes le samedi de 09h00 à 10h15 (abbé Lajoinie)

Catéchisme pour enfants le samedi de 09h00 à 10h15 (abbé Cartier)

Offrandes ou honoraires de messes

Les montants indicatifs pour les offrandes de messes ont changé le 1er janvier 2021 et s'établissent comme suit :

- 18€ pour une messe
- 180€ pour une neuvaine
- 720€ pour un trentain

Les honoraires sont à adresser au prêtre qui célèbre les messes, et non pas au prieuré. Enveloppe à son nom, et chèque à son ordre s'il y a lieu.



Contacter les prêtres

Vous pouvez joindre les abbés pour prendre rendez-vous, ou en cas d'urgence, ou pour des communications très courtes qui concernent la bonne marche de l'ensemble.

Abbé Lajoinie : 06 58 74 02 02
Abbé Cartier : 06 59 10 01 98





IN MEMORIAM

Deux de nos bonnes fidèles, et sacrées militantes, ont rejoint l'éternité en ce début d'été, Madame Marie-Claude Joly et Mademoiselle Odette Ancquetil, munies toutes les deux bien sûr des sacrements de la sainte Eglise. Soutiens inconditionnels de la Tradition catholique, de la Fraternité Saint-Pie X et du prieuré, elles se sont dévouées toutes les deux, chacune à sa manière, et on peut bien dire sans compter. Nous avons célébré le plus dignement possible leurs funérailles, prononçant et chantant pour elles toutes les prières de la sainte Eglise. Donnez-leur Seigneur, le repos éternel et que la lumière éternelle brille à leurs yeux ! Nous gardons désormais précieusement dans notre cœur l'exemple de leur fidélité, de leur joie rayonnante et missionnaire, et de leur piété fervente. Surtout peut-être de force dans les épreuves, qui ne les ont pas abattues. Merci mon Dieu de nous les avoir données comme exemples ! Et nous, nous poursuivons notre route, confiants dans l'intercession efficace de nos bonnes amies du Ciel : qu'elles nous obtiennent la grâce de la persévérance finale ! Nous les gardons bien sûr dans notre prière, ainsi que leurs familles.■

Abbé Bruno LAJOINIE



Chronique de l'école

MAI 2021 : Croisade des vocations

Depuis quelques années, les enfants récitent pieusement une neuvaine pour demander à Dieu d'envoyer de nouveaux ouvriers à sa moisson : des prêtres, des religieux ou des religieuses.

Nous encourageons de tout cœur à réciter la célèbre prière des mères de Lu, un petit village du nord de l'Italie qui comptait quatre mille âmes.

Les familles y avaient en moyenne sept à dix enfants. En 1881 les mères de famille de Lu décidèrent d'offrir, chaque premier dimanche du mois, leur communion dans un but bien précis, parfaitement exprimé dans la prière qu'elles récitaient :

« Dieu, faites qu'un de mes fils devienne prêtre !
Je veux vivre en bonne chrétienne.
Je veux élever mes enfants dans la piété et la vertu, pour obtenir la grâce de vous offrir un saint prêtre ».

La formule était courte mais si efficace que les vocations sacerdotales étaient nombreuses dans la paroisse. En l'espace de cinquante années, cette petite localité fournit cinq cents prêtres, religieux ou religieuses.

Pendant cinquante ans il y eut chaque année à Lu, une floraison de premières messes alors que dans les villages voisins, il n'y en avait pas une seule. Heureuse paroisse vraiment comblée de bénédictions !

12 MAI 2021 : Les Rogations

Les élèves assistent à cette belle cérémonie chez nos amis Doudet pour demander à Dieu de bénir La campagne et les cultures. En procession nous chantons les litanies des saints. C'est qu'il faut au moins toute la cour céleste pour nous faire entendre ! Puis c'est la sainte messe, célébrée dans une chapelle aménagée pour la circonstance. Quel magnifique rappel de la parole de Notre Seigneur Jésus-Christ (S. Jean 15, v. 5) : *« Sans moi, vous ne pouvez rien faire ».*

21 MAI 2021 : Engagements dans la Croisade Eucharistique

Au troisième trimestre, impossible de s'ennuyer. Evénement important, l'engagement

des enfants dans la Croisade Eucharistique. Certains se retrouvent donc pages, d'autres croisés dans cette garde d'honneur du Seigneur. C'est comme un instant d'éternité où tout dans leur vie s'unifie et prend un sens : le salut de leur âme et de leur prochain par la dévotion eucharistique.

6 JUIN 2021 : Premières communions

Pendant deux jours, les enfants suivent une récollection préparatoire dans un cadre très favorable, grâce à l'accueil généreux de M. et Mme Desbuissons et de Mme Pivert. Les instructions sont bien suivies, et les récréations dans la nature merveilleuses, en compagnie des grenouilles ou des ânes. Et c'est le dimanche de la Fête-Dieu que cinq enfants reçoivent pour la première fois Jésus tout entier : son corps, son sang, son âme et sa divinité. Que de grâces pour eux, mais aussi pour chacun de nous qui nous renouvelons au contact de ces touchantes cérémonies.

10 JUIN 2021 : Pèlerinage à Bonsecours

S'il y a bien un mot « magique » à retenir dans l'éducation d'un élève, c'est certainement celui-là : MERCI. Oui, mais merci qui ? Merci, Notre Dame !

Chaussures de marche, garçons en culotte courte et filles en jupe résistante, toute l'école s'avance vers la basilique de Bonsecours, le sanctuaire des Rouennais où chacun dépose aux pieds de la Vierge à l'Enfant les vœux, les soucis ainsi que les remerciements accrochés par un ex-voto différent. Que de grâces obtenues des mains de la Mère de Dieu ! L'ensemble de ces plaques de marbre reconnaissantes représente comme un tapis d'action de grâce.

Partis en face d'une boulangerie de Bonsecours, dont nous délaissons courageusement les doux parfums de cuisson et les étalages appétissants, nous suivons le chemin habituel du pèlerinage. La nature est en fête. Nous pensons au psalmiste (Ps. 18, v. 2) : *« Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament annonce l'œuvre de ses mains ».*

A tour de rôle, les enfants chantent des cantiques, entonnent une dizaine de chapelet. Certains trouvent bien sûr l'occasion de jouer avec des bâtons. Le rapport avec le chant n'est pas toujours évident mais Notre Dame veille sur ses enfants comme une bonne Mère.

15 JUIN 2021 : Formation des élèves aux premiers secours



Saignements, écorchures, coupures, brûlures, étouffements, fractures évanouissements, tels sont les risques que présentent la vie en société dans une école. Les enfants pris en photographies sont toujours plus calmes que dans la réalité.

Pour rassurer les enfants, et pourquoi pas les parents et les professeurs, un père de famille vient présenter les gestes de premiers secours adaptés aux enfants.



Nous remercions chaleureusement M. Fabin d'avoir mis ses compétences au service de l'école.

22 JUIN 2021 : Sortie de fin d'année

La sortie de fin d'année nous conduit cette fois à Grainville la Teinturière pour découvrir la pisciculture, un élevage de poissons, et ici principalement des truites qui serviront dans la restauration ou dans des étangs réservés à la pêche.

Les nombreux bassins sont alimentés par un fleuve côtier célèbre dans la région, la Durdent, et comme l'eau est stagnante dans ces aquariums de béton, ce sont les machines qui permettent de bien oxygéner les poissons.

Les enfants observent d'abord comment les pisciculteurs trient les poissons selon leur taille à l'aide de gros tubes. La tentation est grande de les toucher et notre guide l'a bien compris. Les poissons laissent sur les doigts une odeur caractéristique. Nous assistons ensuite à la distribution de nourriture. Les truites se précipitent et avalent tout ce qu'elles peuvent ingurgiter, en se bousculant et en sautant l'une sur l'autre. C'est une bonne leçon pour les élèves qui s'en souviendront sans doute à table.

Nous découvrons la basse-cour de notre hôte : dindes et dindons, poules et coqs, chats et même une chèvre qui se laisse caresser bon gré mal gré par les

mains enfantines avec une douceur bien relative.

Nous reprenons les voitures et le chauffage intérieur permet de sécher nos vêtements bien trempés. Nous trouvons des Halles qui servent d'abri pour le déjeuner.

Arrivés au lac de Caniel, les enfants s'amusent avec les jeux à disposition dans un parc public. A cause de la pluie toujours plus abondante, le directeur décide de rentrer à l'école pour organiser une répétition du spectacle de fin d'année.

24 JUIN 2021 : Remise des prix et spectacle

Les parents entrent dans la salle paroissiale pendant que les enfants se regroupent autour de leur maîtresse. La remise des prix va commencer.

Le directeur commence par énumérer tous les événements de l'année scolaire écoulée. Les activités sont toujours aussi nombreuses et enrichissantes. Il est à noter deux visites que nous pouvons appeler historiques pendant la sortie d'octobre. D'abord à l'abbatiale Saint-Ouen désormais interdite au public pour cause de travaux. Ensuite à la faïencerie Augy, dernier artisanat rouennais fermé définitivement peu de temps après. Une page d'histoire se tourne réellement.

Puis c'est le spectacle qui a charmé une nouvelle fois les familles et les paroissiens. Morceaux de musique, poésie, saynètes, mimes, les enfants s'en donnent à cœur joie pour terminer l'année scolaire avec fierté.

C'est aussi l'heure des adieux. Les élèves de la deuxième année du cours moyen entreront au collège et Mademoiselle Fabin, institutrice en maternelle et cours préparatoire démissionne en raison de son mariage désormais tout proche.

Le rideau retombe, parents et invités prennent un dernier verre de l'amitié jusqu'à la tombée de la nuit. Et en attendant la prochaine rentrée, les vacances !■

Abbé Sébastien CARTIER



Les premiers communiants



Juste après les engagements de la Croisade



L'école rassemblée devant Notre-Dame de Bonsecours

PRIEURÉ SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS – FSSPX



ROUEN

Église Saint-François de Sales
310-312 bd Jean Jaurès
76000 ROUEN
Port. : 06 58 74 02 02 (abbé Lajoinie)

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MESSE DU MATIN	08h30, confessions à 08h00 10h30, confessions à 09h45		07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. CARTIER	07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. CARTIER	
PERMANENCE DU MATIN	toute la matinée		07h50 - 08h30 ab. LAJOINIE	07h50 - 08h30 ab. CARTIER	07h50 - 08h30 ab. LAJOINIE	07h50 - 08h30 ab. CARTIER	10h30 - 11h30 ab. LAJOINIE
MESSE DE FIN DE MATINÉE		11h00 ab. CARTIER			11h30 ab. CARTIER		11h30 ab. LAJOINIE
CHAPELET	10h00	18h00	18h00	18h00		18h00	11h00
VÊPRES ET/ OU SALUT TSS	17h30 *(sauf juillet-août et empêchements)*					17h45	
PERMANENCE DU SOIR		17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. CARTIER			17h30 ab. LAJOINIE	
MESSE DU SOIR		18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. CARTIER	18h30 ab. LAJOINIE		18h30 ab. LAJOINIE	
1er VENDREDI DU MOIS	**Messe à 18h30, suivie de l'adoration du très Saint-Sacrement jusqu'à 21h00. Chant des complies devant le très Saint-Sacrement exposé à 20h30.**						

LE HAVRE

Chapelle Saint-Grégoire-le-Grand
54 bis rue Malherbe 76600 LE HAVRE
Port. : 06 59 10 01 98 (abbé Cartier)

	DIMANCHE	1er SAMEDI DU MOIS
MESSE	10h00, confessions à 09h30	11h15

Annonces hebdomadaires

Pour garder le lien avec le prieuré, recevoir facilement les annonces, les avis voire les sermons, manifestez-vous à l'adresse suivante :

lesannoncesduprieure@gmail.com

En cas de difficulté, veuillez vous adresser à Madame Valérie BOULIER, soit à l'occasion de la messe, soit par courriel :

boulier.valerie@gmail.com